



Comité Départemental de Tennis de Table de la Moselle

Siège : ACADEMOS – 2 rue plénière – 57420 VERNY

Site internet : www.cd57tt.fr

CONVOCATION COUPE DE MOSELLE

Demi-finales, Places $\frac{3}{4}$ et Finale

Samedi 3 juin 2023 à 14h00, à

CLOUANGE – Gymnase du Grand Ban – 4 rue du 4 septembre

Equipes qualifiées à l'issue des quarts de finale :

TFOC TT 1
SARREGUEMINES AS TT 1

THIONVILLE TT 1
TFOC TT 4

Rappels du règlement :

Les rencontres se jouent par équipes composées de 3 joueurs, avec les restrictions suivantes :

- la participation est interdite aux Messieurs et aux Dames dont les points sont supérieurs à 1699 Points
- une équipe ne peut comprendre qu'un seul joueur ou joueuse classé 16 ou 15
- le classement total des 3 joueurs est limité à 4197 points

Le classement de début de saison est pris en compte pour toute la compétition

Tout joueur engagé dans une équipe ne pourra plus évoluer dans une autre équipe pour la durée de la compétition.

Le tableau final est obtenu par tirage au sort intégral, sans protection, et à chaque tour.

A chaque tour du tableau final, les équipes perdantes sont éliminées de l'épreuve. Les places $\frac{3}{4}$ seront disputées.

Le règlement complet de l'épreuve est consultable sur le site internet du comité départemental, www.cd57tt.fr, en rubrique « Le Comité de la Moselle / Statuts et Règlements »

Les demi-finales sont prévues à 14h00 et les finales à 17h30.

Le club organisateur de Clouange proposera sur place aux joueurs et accompagnateurs une buvette et une restauration durant toute la compétition

Le Juge-Arbitre sera M. Denis OMLOR - 06.73.37.52.74

Un contrôle des licences et des certificats médicaux sera effectué.

La tenue sportive aux couleurs du club est obligatoire, de même que la tenue identique pour l'ensemble d'une équipe.

Le tirage au sort des rencontres sera effectué sur place vers 13h00.

Le Responsable de l'épreuve,
Denis OMLOR